



RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ENFANTS EN FAMILLE D'ACCUEIL ET LES ENFANTS EN VOIE D'ADOPTION AU CANADA

Utiliser si le requérant est le directeur des services à la famille, le travailleur social ou le préposé à la protection de l'enfance

AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants — Toute déclaration fausse ou trompeuse concernant le présent formulaire ou relatif à tout document à l'appui de la présente demande, y compris la dissimulation de tout fait important, peut être un motif de refus de délivrance ou de révocation d'un passeport et faire l'objet de poursuites criminelles. **L'omission de remplir toutes les sections obligatoires de ce formulaire entraînera le refus de votre demande.**

IMPRIMER OU TAPER EN LETTRES MAJUSCULES à l'encre noire ou bleu foncé.

1 - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUR L'ENFANT		
Nom de famille	Prénom(s)	Date de naissance (AAAA-MM-JJ)

2 - REQUÉRANT

Le requérant est : Directeur des services à la famille Travailleur social Préposé à la protection de l'enfance

Nom de famille	Prénom(s)				
Titre professionnel	Nom de l'organisme				
Adresse au travail					
Numéro	Rue	Bureau	Ville	Province/Territoire/État (s'il y a lieu)	Code postal
Téléphone (jour)	Téléphone (autre)	Adresse courriel (facultatif)			

Je suis le tuteur légal de l'enfant
DÉCLARATION — Je déclare solennellement que l'enfant susnommé est citoyen canadien, que je suis le tuteur légal de l'enfant susnommé et que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts. Je déclare avoir lu et compris l'**AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants** figurant en haut de cette page.

Je ne suis pas le tuteur légal de l'enfant
DÉCLARATION — Je déclare solennellement que l'enfant susnommé est citoyen canadien et que j'ai été autorisé par le tuteur légal à faire une demande de passeport au nom de l'enfant susnommé et que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts. Je déclare avoir lu et compris l'**AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants** figurant en haut de cette page.

Nom du tuteur légal :

Signature du requérant	Date	Signé à
	(AAAA-MM-JJ)	Ville
		Province/Territoire/État (s'il y a lieu)

3 - DÉCLARATION DU RÉPONDANT (VOIR DIRECTIVES, SECTION C)

Remarque : Section à remplir par le répondant seulement si le requérant a rempli et signé le présent formulaire de demande.

Nom de famille	Prénom(s)				
Profession	Nom de l'organisme				
Adresse au travail					
Numéro	Rue	Bureau	Ville	Province/Territoire/État (s'il y a lieu)	Code postal
Téléphone (jour)	Téléphone (autre)	Adresse courriel (facultatif)			

À remplir seulement si le répondant agit à titre personnel. (titulaire de passeport)	Numéro de passeport canadien	Nom de famille dans le passeport, si différent		
	Date de naissance (AAAA-MM-JJ)	Date de délivrance (AAAA-MM-JJ)	Date d'expiration (AAAA-MM-JJ)	

Je suis un répondant qui agit à titre professionnel
DÉCLARATION — Je déclare solennellement que je connais le requérant identifié ci-dessus à titre professionnel. J'ai signé, au verso d'une (1) photo, pour certifier que l'image représente véritablement l'enfant. Je déclare avoir lu et compris l'**AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants** figurant en haut de cette page.

Je suis un répondant qui agit à titre personnel (titulaire de passeport)
DÉCLARATION — Je déclare solennellement que je connais personnellement le requérant identifié ci-dessus depuis au moins deux (2) ans. J'ai signé, au verso d'une (1) photo, pour certifier que l'image représente véritablement l'enfant. Je déclare avoir lu et compris l'**AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants** figurant en haut de cette page.

Signature du répondant	Date	Signed at
	(AAAA-MM-JJ)	Ville
		Province/Territoire/État (s'il y a lieu)

DIRECTIVES

A - AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) en vertu du *Décret sur les passeports canadiens* et seront utilisés aux fins du traitement des demandes, de la détermination de l'admissibilité aux services de passeport et de l'administration de ces services. Pour les mêmes raisons, les renseignements personnels du répondant peuvent être vérifiés et soumis à une recherche aux fins de sécurité visant à déterminer si l'individu répond aux exigences relatives au répondant. Les renseignements personnels fournis pourraient être communiqués à d'autres institutions fédérales, à des gouvernements provinciaux/territoriaux, à des gouvernements étrangers, à des organismes d'enquête et/ou à des organismes chargés de l'application de la loi en vue de la validation de l'identité, de la détermination de l'admissibilité actuelle et continue aux services de passeport et de l'application des lois, ou pour la tenue d'enquêtes licites.

Les renseignements personnels pourraient également être utilisés aux fins, notamment, de recherches, de statistiques, d'assurance de la qualité, d'évaluation de programmes et de politiques, de vérification interne, de conformité, de gestion des risques, d'élaboration de stratégies et de production de rapports. Le fait de ne pas remplir le formulaire dans son intégralité pourrait entraîner un retard dans le traitement de la demande ou faire en sorte que celle-ci ne soit pas traitée. La *Loi sur la protection des renseignements personnels* confère à une personne le droit d'accéder à ses renseignements personnels, d'obtenir leur protection et d'en demander la correction. Si vous n'êtes pas satisfait(e) de la manière dont IRCC gère vos renseignements personnels, vous pouvez exercer votre droit de déposer une plainte auprès du [Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](#). La collecte, l'utilisation, la communication et la conservation de vos renseignements personnels sont décrites plus en détail dans les fichiers de renseignements personnels [PPU 081](#) et [PPU 082](#) d'IRCC.

B - RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS NÉCESSAIRES

REMARQUE : D'autres documents peuvent être requis à la suite de l'examen de la demande. Tout au long du document, les termes « le titulaire de l'autorité parentale » font également référence à la personne qui a l'attribut de l'autorité parentale permettant de faire une demande de passeport.

Les renseignements/documents suivants sont requis :

- une preuve de citoyenneté canadienne de l'enfant. Si cette dernière ne peut être fournie pour des raisons de confidentialité, veuillez communiquer avec IRCC;
- une lettre du directeur des services à la famille indiquant qui est le tuteur légal de l'enfant ou le titulaire de l'autorité parentale;
- si le requérant n'est pas le tuteur légal de l'enfant ou le titulaire de l'autorité parentale, une lettre du tuteur légal de l'enfant ou du titulaire de l'autorité parentale qui autorise le requérant à faire la demande de passeport ou, s'il y a lieu pour les demandes qui sont faites par le travailleur social, une lettre de délégation de pouvoir;
- si le requérant n'est pas le tuteur légal de l'enfant ou le titulaire de l'autorité parentale, l'autorisation du tuteur légal de l'enfant ou du titulaire de l'autorité parentale de remettre le passeport au requérant;
- une copie des jugements ou ententes relatifs à l'implication des services à la famille avec l'enfant, si de tels jugements ou ententes existent. Dans l'éventualité où une copie des jugements ou ententes ne peut pas être fournie à IRCC en raison de la confidentialité des renseignements, la demande de passeport doit être accompagnée d'un résumé des jugements ou ententes préparé par le directeur des services à la famille ou l'avocat de l'organisme, indiquant :
 - 1) qui est le tuteur légal de l'enfant ou le titulaire de l'autorité parentale,
 - 2) si une clause sur les déplacements existe, et le cas échéant, ce qu'elle prescrit,
 - 3) la date du jugement et le numéro du dossier, si possible;
- pour les cas d'adoption provisoire, une lettre du directeur des services à la famille confirmant que l'enfant est en processus d'adoption, ainsi que le nom des futurs parents adoptifs.

C - DÉCLARATION DU RÉPONDANT

Le répondant peut être soit un titulaire de passeport canadien, soit le directeur des services à la famille ou un autre travailleur social qui connaît le requérant depuis au moins **deux (2)** ans et qui connaît l'enfant. Le directeur des services à la famille ou le travailleur social qui agit à titre de répondant n'est pas tenu d'être titulaire d'un passeport canadien. Le directeur des services à la famille ou le travailleur social ne peut agir à titre de répondant s'il est le requérant.

Si le directeur des services à la famille et le travailleur social ne se connaissent pas depuis au moins **deux (2)** ans et qu'ils ne connaissent pas un autre travailleur social depuis au moins **deux (2)** ans, un employé des services administratifs, un employé des ressources humaines ou un avocat des services à la famille peut agir à titre de répondant, selon le dossier de service du directeur ou du travailleur social en question. Dans une telle situation, le répondant n'est pas tenu de connaître le requérant depuis **deux (2)** ans.

D - COORDONNÉES

Des renseignements généraux sont offerts en tout temps. Vous pouvez communiquer avec un agent au Canada du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 20 h (heure de l'Est).

INFORMATION SUR LES PASSEPORTS, LES POINTS DE SERVICE, LES DROITS ET LES DÉLAIS DE TRAITEMENT



Canada.ca/passeport



Sans frais : 1-800-567-6868

À l'extérieur de la zone continentale des États-Unis : 819-997-8338



ATS (pour les personnes sourdes ou malentendantes)

Sans frais : 1-866-255-7655